



PREFECTURE DES COTES D'ARMOR

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de HENANSAL

Par arrêté préfectoral du 13 octobre 2011, une enquête publique d'un mois du 21 novembre 2011 au 22 décembre 2011 inclus, est ouverte dans la commune de HENANSAL, sur la demande présentée par la SARL E.T.A ROBILLARD en vue d'exploiter une station de transit de déchets sur la commune de HENANSAL touchée par le périmètre d'affichage réglementaire.

Pendant toute la durée de l'enquête, les personnes intéressées pourront prendre connaissance du dossier en mairie de HENANSAL, aux jours et heures habituelles d'ouverture, consigner leurs observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur en mairie de HENANSAL.

Par ailleurs, M. Emile BOULET, désigné en qualité de Commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public en mairie de HENANSAL, les :

- *lundi 21 novembre 2011 de 09H00 à 12H00*
- *mardi 29 novembre 2011 de 14H00 à 17H00*
- *mercredi 7 décembre 2011 de 09H00 à 12H00*
- *samedi 17 décembre 2011 de 09H00 à 12H00*
- *jeudi 22 décembre 2011 de 14H00 à 17H00*

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance, à la Direction départementale de la protection des populations et à la mairie de HENANSAL, du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.